

cesse point, je me suis d'accord de sa querelle avec, en la redoublant au bout d'un symphonie instrument. Toi pourras-tu que le progrès de l'art musical continue pendant ne pas toujours sans de la méthode « facilement saisissable », qui entraîne forcément après elle tout un collage de formules musicales distinctes. Donc, que ton école ayant tout la sincérité de l'accent, la distinction et l'engagement de la ligne musicale, laissant à l'orchestre le soin de concilier le texte, de créer l'ambiance, l'atmosphère générale.

Je n'ai pas vu que la musicien soit un bon poète signe, qui est vraiment possible d'avoir recours aux poèmes des vrais écrivains. Le musicien peut aussi donner des conseils et des indications fort utiles au poète.

Alfred ALESSANDRESCO.

M. Georges Auric.

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article paru dans les « Nouvelles Littéraires ».

A l'ouverture du *Courrier Musical*, l'accueil attendu que le public de l'opéra-comique vient de faire à l'œuvre d'Alfred Bachelet : *Quand la cloche sonnera*, nous permet d'esquisser quelque éclaircissement d'une question attachante : « Comment, au juste, délimiter, préciser les conditions, les possibilités, les contraintes de la musique théâtrale ? »

Son essence même, la musique ne la perdra-t-elle pas, enveloppant une action dramatique, des gestes, des mœurs, des pensées et un décor immuables ? L'infini jeu des sons à quoi se vole le compositeur au long de cette partie émouvante quan long de son œuvre il poursuit entre son inspiration et sa raison, dans un monde que toutes les nuances, toute la violence, la tendresse ou la sévérité de ses sentiments n'empêchent point d'être parfaitement abstrait, n'est-il pas fausse par la convention du théâtre, le dur réalisme des planches, des lumières, des personnes ?

Si l'on veut y réfléchir, on découvrira comment, sous la poussée de quelques préoccupations un musicien véritable n'aura pu qu'un théâtre seulement parvenir bien des fois à développer un lyrisme débordant, une puissance dramatique qui mal à l'aise au concert, dans une salle de spectacle prennent toute leur ampleur.

Pour le poète tragique, l'événement, la situation pathétique ne sont déjà que poudre de départ et tremplin. C'est que ce choc des passions que développe l'action dramatique, on a fini par se persuader qu'il réclame une certaine tension, une certaine enjoue de l'appareil expressif. De là tant de réalisations déroutantes, forcées — et cent fois plus fausses, plus artificielles que de plus primitives tentatives...

L'art est toujours le résultat d'une contrainte », a dit excellemment André Gide — et c'est par orgueil et pour ne pas avoir su se fixer des limites que presque tout notre théâtre musical s'est depuis trop longtemps d'une part aussi prodigieusement abusé, de l'autre écrit à un point semblable de ses meilleures directions. On comprend sans peine l'incomparable affract, à la fin du dix-neuvième siècle, de l'esthétique wagnérienne... A Paris, où la musique d'Emmanuel Chabrier prendrait — dans combien de temps ? — sa juste et très importante place, on s'écoutait, au cœur des « fours d'ivrogne », d'un spectacle en quatre soirs, du symbolisme équivoque et opaque des livrets de Bayreuth confondu avec l'unique, le monstrueux, l'admirable et effroyable génie de partitions ensorcelantes... L'opérette néfaste...

Cela deviendra bientôt un lieu commun que de souligner ce « cas Wagner » — tout comme de refaire l'apparition salvatrice, redoublant enfin une direction nettement française à une musique empoisonnée par un romantisme exotique, de ce *Pelléas* qui, à côté du *Prelude à l'après-midi d'un faune*, est une œuvre de théâtre... L'extraordinaire, à notre époque, d'une pièce comme *Quand la cloche sonnera*, c'est non seulement après Debussy, mais après le post-debussysme, de réussir à sauver un livret insupportable, une conception musicale heureuse malgré et souvent fatigante par la violence et la tension du mouvement dramatique. Le public est retourné et sait, à la façon dont nous le savions puis et le retourne par un subtil...

GEORGES AURIC.

M. Ermend Bonnal.

Directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Bayonne.

I. — Je ne le pense pas. La musique pure et la musique de théâtre ne peuvent être deux arts très différents. Le sujet du théâtre exige un style en conformité avec la nécessité visuelle, différent du style de la symphonie.

II. — Je ne crois pas que la musique de théâtre permette au compositeur d'exprimer toute sa pensée dans son prolongement.

III. — Qu'est-ce qu'une mélodie facilement saisissable ? Où cela finit-il ?

Je crois qu'il est indispensable de faire chanter les voix.

IV. — Le compositeur a certainement avantage à être son propre librettiste... à la condition expresse d'écrire un bon livret ! Mais, à défaut, il me paraît indispensable que le sujet de l'action soit l'œuvre du musicien, le librettiste intervenant que pour la mise au point du sujet et la réalisation littéraire du livret.

ERMEND BONNAL.

M. Em. Nerini.

I. — La musique dramatique, la musique symphonique, la musique religieuse — pourquoi y a plusieurs musiques ? — ont chacune leurs tendances et leur esthétique. Les formes de celles-ci diffèrent absolument de celles de celle-là et c'est l'erreur parfois de ne pas comprendre ces diverses possibilités qui fait que le drama actuel est devenu une mauvaise symphonie, tandis que la symphonie n'est pas toujours un bon drama.

II. — Oui, le compositeur dramatique peut exprimer toute sa pensée dans tout un prolongement. Tous les musiques qui ont écrit pour le théâtre font surabondamment prouté. Est-il besoin de rappeler les chefs-d'œuvre qu'il fut mis dans ce domaine : Mozart, Beethoven, Weber et Wagner ? Leur pensée n'y était pas si pleinement exprimée ?

La grosse question, c'est d'avoir quelque chose à dire...

III. — Ce n'est pas une concession que de faire « chanter » l'instrument divin qui est la voix humaine. La difficile, c'est de lui confier une mélodie saisissable, et cette mélodie-là ne se trouve pas tous les jours. Mozart l'a rencontrée trois autres dans les *Notes de Flauto* en écrivant : « Mon œuvre suppose... ». A-t-il fait une concession à qui que ce soit ? Non. Il a seulement du génie.

IV. — Si le compositeur est capable d'écrire un bon livret, conforme à son esthétique théâtral, toute sa pensée n'en sera que plus complète. Mais, mal à un collaborateur de théâtre, choisi par lui, la musique peut produire ce qui les ouvrages qui présentent son nom de l'oubli.

EM. NERINI.

M. Lucien Niverd.

I. — Pourquoi voudrait-on qu'il y ait deux formes différentes pour exprimer la pensée musicale ? Musique pure, musique de théâtre ? Ne serait pas plus juste de dire qu'il n'existe qu'une seule musique ? La bonne, c'est-à-dire celle qui s'adapte à son sujet en exprimant en même temps toutes les impressions et les émotions variées que nous comptions par sa seule beauté.

Les malheurs de la musique, surtout les anciens, possédaient alors les merveilleuses habiletés d'écrire une incomparable danse de l'inspiration. Ils sentaient en eux-mêmes leur musique, ils étaient sincères, ils se donnaient sans influence par un vain snobisme et c'est pourquoi leurs œuvres possédaient toujours la même puissance de pénétration malgré leur apparence parfois si démodée.

La forme passe avec la mode, mais la beauté née du sentiment ne passe pas et la preuve en est que l'auditeur sincère, au cœur ouvert, à l'esprit large, subira le charme et la puissance d'un Gluck ou d'un Wagner avec une égale intensité.

La symphonie peut être théâtrale : Berlioz dans la *Fantastique*, Delibes dans *L'après-midi d'un Faune*, Dukas dans *L'Apprenti sorcier*, etc. Le poème symphonique est un décor mouvant animé de personnages abstraits mais réels. Le théâtre peut être, lui aussi, symphonique dans le sens que l'on attache à ce mot. Wagner nous en a fourni d'incomparables exemples.

II. — Si le sujet est grand, la musique qui servira à son développement sera grande, à condition, bien entendu, que le cerveau qui l'enfante soit en proportion.

III. — La clarté dans l'agencement des timbres, de la logique et du bon sens dans la répartition des emplois suffiront à rendre le tout « facilement saisissable ». Il ne s'ensuivra pas que « tout le monde » saura, mais il ne faut pas désespérer de ce pauvre « tout le monde » qui fait preuve de bonnes volontés et parfois d'héroïsme en venant « éduquer » dans nos théâtres et dans nos concerts.

IV. — Le musicien qui peut écrire lui-même son livret a des chances de donner plus d'unité à sa pensée, mais il arrive parfois le contraire et c'est désastreux... A chacun son métier, c'est généralement plus sage.

LUCIEN NIVERD.

M. René Campagne.

1^e Note.

Ce sont deux formes absolument différentes.

En écrivant une symphonie, le compositeur peut se comparer au poète qui trace sur une toile un sujet inspiré par la nature et il laisse libre cours à son imagination. Dans le drame lyrique, il doit s'efforcer avant tout de donner une âme à chaque personnage qu'il étudie au point de vue psychologique.

II. — Il peut exprimer absolument toute sa pensée.

III. — Oui, avant tout il faut savoir écrire pour la voix et pour cela le compositeur a grand intérêt à travailler en étroite collaboration avec des malades du chant. C'est la seule façon de bien se pénétrer de ce que peut donner une voix.

Malheureusement, de nos jours, on ne veut plus écrire pour la voix, présente qu'il y a plus d'intérêt à mettre en valeur la partie d'orchestre.

Pourquoi critiquer la mélodie facilement saisissable ? Le compositeur vraiment sincère ne doit-il pas avoir tout être simple ? et n'est-il pas intéressant d'arriver à émouvoir par la simplicité ?

IV. — Il serait très intéressant pour un compositeur de pouvoir écrire lui-même son livret, mais il faut savoir écrire un livret. Savoir choisir son sujet est la chose la plus importante pour la réussite d'une œuvre théâtrale.

RENÉ CAMPAGNE.

M. Raoul Brunel.

Critique musical et compositeur.

Les progrès de l'art musical contemporain s'effectuent dans le sens d'une liberté si absolue, que je le crois propre à imaginer des formes heureuses s'appliquant à tous les genres. Ce développement thématique devient si arbitraire qu'il est parfois comme s'il n'exista pas, et pour beaucoup le *leitmotiv* n'apparaît plus que comme une rengaine. Pour ma part, je le regrette, car, bien évidemment, il me semblait réaliser la solidarité de l'unité dans la variété. Mais il est loisible de ne pas y tenir.

C'est dire, qu'à mon avis, un certain art symphonique est parfaitement applicable à un certain art théâtral, mais qu'il ne l'est pas à tous les genres.

Sans doute, au théâtre, le musicien est l'esclave de son livret, qu'il choisisse donc bien en rapport avec la musique qu'il prétend écrire, qu'il tient à n'être jamais limité dans la liberté de ses développements symphoniques. Il sera mieux de préparer une action très simple, du moins pour le compositeur, à la condition qu'il parvienne à intéresser assez le public, sans ses diverses formes.

Pour une action purement dramatique, plus riche en périodes qu'en problèmes psychologiques, il lui faudra bien marquer sa symphonie, la façon particulière. Je n'y vois rien d'impossible, et si des formules belliques nous sont aussi révélées, j'en serai ravi.

Le théâtre a ses lois qui s'imposent au musicien comme au librettiste. Il est plus dangereux de se laisser en contradiction avec elles qu'à chercher des ressources inutiles dans la transformation de la vie quotidienne musicale que l'on continue de qualifier de symptomatique, mais à faire partie moderne à peu donner une souplesse sans limites.

La formule du progrès, tel comme partout, est dans le développement continu de la liberté, sous le seul contrôle du goût. Et le goût lui-même, Dieu lui-même est en progrès, disait Remy.

La question de décider si le compositeur a avantage à écrire lui-même ses propres œuvres ne comporte vraiment pas de solution absolue. Nombre d'artistes musiciens sont parfaitement impuissants à imaginer et surtout à disposer théâtralement une action scénique capable de séduire le public. C'est un métier de faire une pièce.

Si le compositeur s'en croit capable, il peut tenir l'avantage et la liberté incontestable qu'il y gagne à ses côtés. Mais que le poète compositeur, lequel est de l'inconscience verbale. Il n'y a pas de musicien qui ne soit un compositeur amoureux dans sa partition au nom de quelques œuvres de théâtre. Il peut manquer alors de la dextérité professionnelle qui permet

à un vieux routier de rétablir ici un équilibre qu'il a conçu d'un point de vue trop personnel. Parmi les livrets des musiciens que l'on connaît, il en est de trop longs, de trop verbeux et parfois amphigouriques. Massenet ne s'est jamais risqué à écrire un seul de ses livrets ; il se contentait de les remanier abondamment, et non sans goût, car c'est lui qui fit ajouter à *Manon L'Acée* de Saint-Sulpice qui manquait dans le texte de Meilhac et de Philippe Gille. Mais on peut concevoir tant de formes diverses de théâtre dans le drame lyrique, qu'il ne faut, bien qu'en signalant ces dangers, décourager personne.

M.

James Zwart

Compositeur hollandais

1^e Comme la musique pure ou de concert est, généralement, l'expression d'émotions personnelles, la manifestation de sentiments intimes et individuels, elle s'oppose naturellement à épouser les formules et procédés traditionnels de l'art théâtral, tel que nous le connaissons depuis des siècles.

Pour qu'une association de la musique pure avec le théâtre fut possible, il faudrait que celui-ci changeât fondamentalement ses procédures d'écriture scénique et dramatique, ses façons de représentation et d'interprétation, qui, telles que nous les connaissons, condamnent toujours totalement à une matérialisation du drame. En tout cas, la musique moderne ne saurait converger avec l'ancien théâtre. Elle n'est pas de nature à s'associer avec le dialogue. Le théâtre est trop peu mystique. Elle peut s'associer à la pan-

théâtre. Debussy en a donné un magnifique exemple dans *L'Enfant prodigue* ; 2^e Le compositeur qui a des aspirations et du talent pour le théâtre, saura trouver, dans l'action dramatique, une source suffisante d'inspiration, lui permettant d'exprimer toute sa pensée ; 3^e Il est vrai que le compositeur doit faire quelquefois des concessions à la voix. Mais il le peut sans nuire à son œuvre. Verdi, Wagner, Puccini et autres ont fait des concessions à la voix. Leur musique n'en a pas souffert et l'auteur n'en est point choqué ;

4^e Il est à préférer que le compositeur soit son propre librettiste. Mais ce n'est pas nécessaire. Ce qui est indispensable, c'est que la collaboration du compositeur et du librettiste soit aussi complète et consciente que possible.

JAMES ZWART.



Il ne nous est pas possible de poursuivre plus loin la consultation à laquelle ont répondu tant de personnalités. Nous leur adressons nos sincères remerciements. Et nous nous excusons auprès de celles dont les réponses nous sont parvenues trop tard pour être publiées.

Encore que les avis soient partagés, et parfois assez contradictoires, selon les tendances d'école ou les directions esthétiques, ils jettent un vif éclat sur l'intérêt que présentent les questions posées.

Le manque de place nous oblige à renoncer le résumé des opinions manifestées.

Ch. Tenroc